

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mille dix-sept
le vendredi 13 avril, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
rendu, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de son Maire, Jean-Pierre KOËGLER.

DATE DE LA CONVOCATION

le 7 avril 2018

Étaient présents : Jean-Pierre KOËGLER, Jean-Baptiste MÉRILLOT,
Jacques GRANGEREAU, Nicolas GETE, Daniel BERTOCCHI, Annick
VACELET, Céline PICHON, Andgeline OZEREE, Gérard PIANET.

DATE D’AFFICHAGE

le 22 avril 2018

Étai(en)t excusé(e)(s) :

Était absent : Alexis MURA.

Est désigné Secrétaire de séance : Daniel BERTOCCHI.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Vote du taux des taxes pour 2018.

Le Maire rappelle, à l'Assemblée que, le montant des bases, de 2018, sont
celles attribuées par l'État, en fin d'année et non celles qui ont servi pour
la préparation du budget 2017. Ces bases sont en augmentation (1,736 %).

n° 2018 - 08

Taxes	Bases 2017	Taux	Produit fiscal 2017	Bases 2018	Taux (1 1%)	Produit fiscal 2018
d'habitation	138 500 136 783	8,47%	11 731 (prévu) 11 586 (réalisé)	138 400	8,55 %	11 839
foncière (bâti)	84 200 81 882	20,80%	17 514 (prévu) 17 031 (réalisé)	84 300	21,01 %	17 710
foncière (non bâti)	39 500 39 748	29,08%	11 487 (prévu) 11 559 (réalisé)	40 200	29,37 %	11 806
			40 731 (produit prévu) 40 176 (produit réel)			41 355
					Soit : + 409 € (+ 1%)	

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

à la Majorité (2 "Contre" et une "Abstention"),

- DÉCIDE d'augmenter le taux des différentes taxes, de 1 %.

les an, mois et jour que dessus,

Le Maire



Jean-Pierre KOËGLER

